

zone bleue
zone bleue

RAPPORT ANNUEL

2017

**accueil . information . orientation
prévention . réduction des risques
toxicomanie . Yverdon**

Comité de l'AFPT en 2017

Président : Monsieur Gildo Dall'Aglio, ancien directeur du Centre social régional d'Yverdon-les-Bains

Trésorier : Monsieur Guy Baggiolini, responsable de formation à l'ARPIH

Membres du comité :

- Madame Christine Fauth, pharmacienne responsable à la Pharmacie de la Gare, Yverdon
- Madame Elisabeth Lacroix, Responsable pôle urgences-médecine-pédiatrie-psychiatrie eHnv, Yverdon
- Dre Laurianne Mer, médecin agrée, DP CHUV, Médecine Interne et Générale des Addictions, Unité de Traitement des Addictions, Yverdon
- Madame Janique Tissot, Municipale de Method, Method

Collaboratrices et collaborateurs de Zone Bleue

- Pierre-Yves Bassin, directeur et éducateur, (70% + 30% UTAd)
- Katinka Brown, infirmière (80%) (dès 01.03.2017)
- Valentine Fontanellaz, éducatrice (60%)
- Dominique Louvrier, cuisinier MSP (80%) (dès 25.09.2017)
- Antonietta Martelli, entretien des locaux (30%)
- José Oberson, éducateur spécialisé (80%)
- Vanessa Oguey, assistante sociale (80%)
- Florence Pascal, cuisinière remplaçante (fin 31.08.2017)
- Michael Thévenaz, cuisinier-éducateur social (80%) (fin 31.08.2017)
- Véronique Willommet, secrétaire (30%)

Stagiaires

- Marie Nzola, stagiaire éducatrice, HES-SO Valais

Billet du Président

Au cours de l'année écoulée, notre centre d'accueil Zone Bleue a franchi le cap de ses 20 ans d'existence.

Les objectifs définis il y a 20 ans sont toujours d'actualité et s'inscrivent dans la politique de réduction des risques en matière de toxicomanie.

Au delà des prestations « matérielles » qui consistent à offrir la possibilité de prendre un repas, une douche, faire une lessive, obtenir du matériel de consommation conforme avec conseils et soins infirmiers, notre centre offre une prestation essentielle : l'ACCUEIL.

Par la qualité de l'écoute et la disponibilité de son équipe socio-éducative Zone Bleue tente d'assurer le maintien du lien entre les consommateurs problématiques et la société. En effet, les personnes qui fréquentent le centre n'ont pas l'addiction pour seul problème. La plupart d'entre eux sont déjà marginalisés, voire stigmatisés par la société. Ils ont pour la plupart d'entre eux vécu une jeunesse problématique et développé diverses pathologies qui les empêchent de s'intégrer.

Créer du lien, faire un bout de chemin ensemble, remettre un peu d'ordre dans les paperasses administratives, tenter de calmer la violence et la révolte qui surgit chez certains usagers....c'est le quotidien de la vie du centre.

Nous avons la chance d'avoir une équipe motivée qui doit, elle aussi, vivre avec la frustration, les échecs... voire parfois la violence qui conduit à prononcer l'exclusion temporaire ou définitive de fréquenter le centre.

Par ce petit message, je tiens donc, au nom du comité, à remercier notre directeur et son équipe pour leur engagement et leur motivation.

Des remerciements également au Service de la santé publique, qui nous attribue l'essentiel des subventions nécessaires à l'exploitation du centre ainsi qu'aux communes du District qui reconnaissent notre action et assurent l'équilibre de nos comptes.

Gildo Dall'Aglio, Président

Yverdon-les-bains, avril 2018

Le mot du Directeur

Alors que Lausanne s'apprête à ouvrir un espace de consommation sécurisé, le débat s'est immiscé dans l'agenda politique de la 2^{ème} ville du Canton. Brièvement, comme un feu de paille. L'occasion de constater que les arguments idéologiques ont encore la vie dure.

Je me souviens que ces mêmes arguments étaient avancés il y a quelques décennies lorsqu'il était question de mettre en place les premières mesures de réduction des risques, de mettre à disposition du matériel d'injection propre, des messages de prévention, des soins voire même des traitements de substitution et des prestations de base à celles et ceux qui ne pouvaient ou ne voulaient pas viser l'abstinence dans l'immédiat. Nous étions en train de « pactiser avec le diable », nous allions encourager la consommation, attirer de nouveaux consommateurs et des dealers, créer des zones de non-droit, et même saboter le travail vertueux de ceux qui soignaient véritablement. Aujourd'hui, même les plus farouches opposants à cette meure de réduction des risques ultime que constitue l'espace de consommation sécurisé admettent le bien-fondé du pilier réduction des risques de la politique drogue et reconnaissent l'utilité des centres d'accueil à bas-seuil comme Zone Bleue.

Malgré les désagréments qu'engendrent ces lieux d'accueil dans le voisinage, ils sont acceptés et leur existence n'est pas remise en question. Le travail effectué est reconnu par les partenaires médico-sociaux, les Autorités politiques, la police et la société civile. Ils n'ont pas permis de régler les problèmes de drogues, ce n'était pas l'ambition. Ils n'ont pas accompagné tous les consommateurs vers l'abstinence, ce n'était pas l'objectif. Ils ont contribué à améliorer l'état de santé des consommateurs, à favoriser l'accès aux traitements, y compris à visée d'abstinence, et à recréer du lien social. C'était l'objectif ! Objectif atteint, mission accomplie ! C'est dans cette optique que continuent de se développer nos activités, dans l'intérêt des personnes concernées et de l'ensemble de la société.

Face à l'évolution de la situation sociale et à la précarisation des conditions de vie, les défis qui nous attendent sont nombreux. 1 usager sur 4 est sans domicile stable et bon nombre d'entre eux le sont depuis plus de 10 ans. Les conditions de renouvellement des permis de séjour ont été durcies, avec comme perspective pour beaucoup de nos clients le non-renouvellement. Sans autorisation de séjour, sans revenu, sans logement, avec un accès aux soins limité et sans perspective d'avenir ni ici ni dans leur pays d'origine, comment travailler sur la citoyenneté et sur le lien ? Des besoins sont constatés par les intervenants du terrain : accueil de jour, soutien alimentaire, hébergement, accès à l'hygiène et aux soins, au logement, etc. L'offre de prestations, somme toute déjà large et diversifiée, souffre de lacunes et doit s'adapter à de nouvelles données. Il nous appartient de documenter cette réalité et de faire remonter ces informations aux Autorités en charge de la planification des prestations aux niveaux communal, régional, cantonal et fédéral.

Le travail effectué depuis plus de 20 ans à Zone Bleue ne saurait se faire sans le soutien financier et moral du canton et des communes de la région. Nous leur exprimons ici nos vifs remerciements et nous réjouissons de pouvoir relever les défis qui nous attendent en partenariat avec eux. Aux collègues qui quotidiennement accueillent, écoutent, épongent, soignent, rappellent les règles, confrontent, recadrent, accompagnent et orientent, je redis mon admiration pour le travail accompli avec force et conviction.

Pierre-Yves Bassin, directeur

Avril 2018

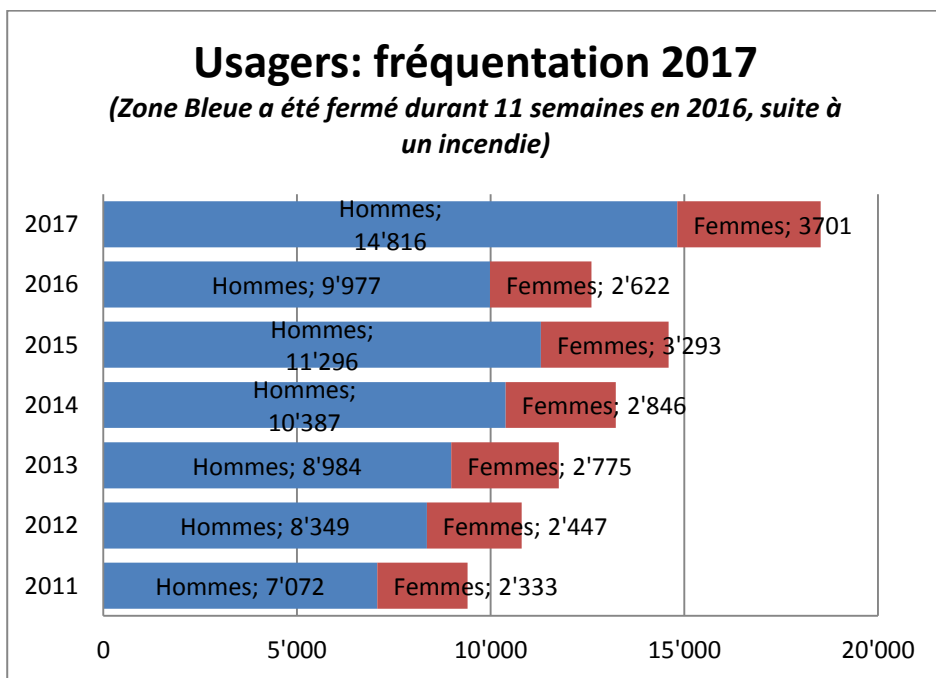
Les activités de Zone Bleue pour l'année 2017

Clientèle et fréquentation : en forte augmentation

Avec **18'517 contacts avec des usagers**, nous avons malheureusement établi un nouveau record d'affluence. Plusieurs jours, nous avons franchi le seuil des 100 personnes, atteignant le seuil de saturation par rapport à la taille des locaux, à celle de l'équipe de professionnels engagés et par rapport aux désagréments engendrés sur le voisinage.

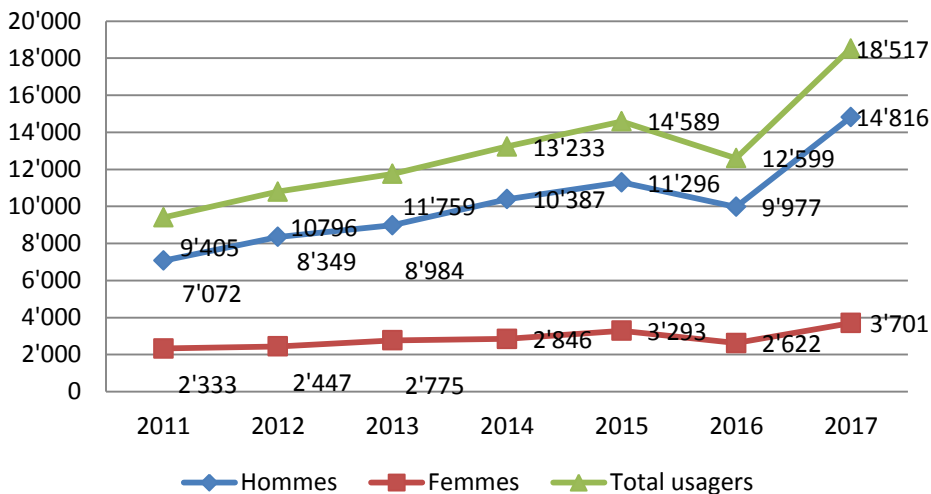
18'517 usagers (pour un total de près de 20'000 personnes), cela représente plus de **76 usagers par jour d'ouverture** en moyenne. En y ajoutant les enfants de certains usagers qui accompagnent leurs parents, les intervenants du réseau médico-social qui viennent à Zone Bleue pour des entretiens individuels ou de réseau et parfois quelques parents et proches, ce sont près de 80 personnes par jour qui sont venues au centre d'accueil.

La fréquentation du centre a pratiquement doublé par rapport à l'année 2011, alors que le nombre d'EPT n'a que très modestement augmenté, principalement en lien avec les activités développées à Sainte-Croix.

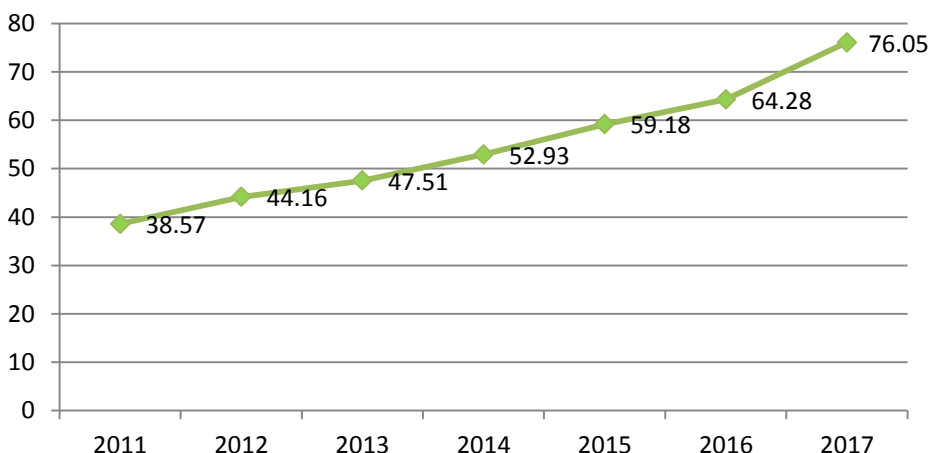


Fréquentation - évolution 2011 - 2017

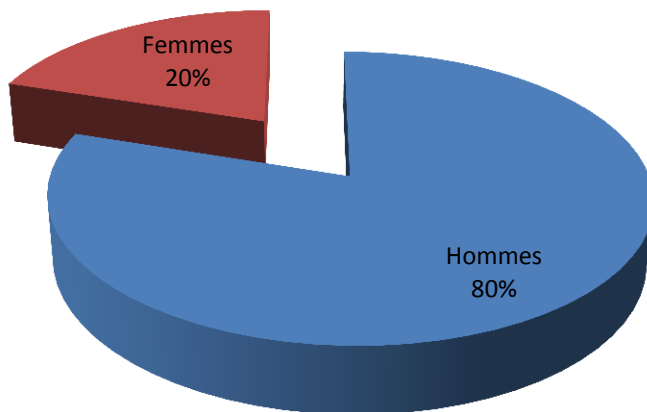
(Zone Bleue a été fermé durant 11 semaines en 2016 suite à un incendie)



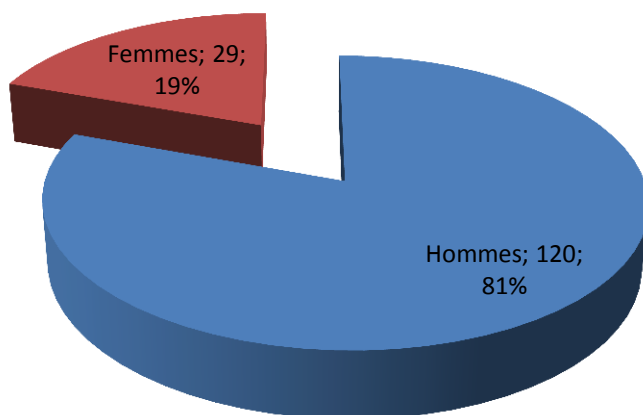
Nombre d'usagers / jour Evolution 2011 - 2017



Répartition Homme-Femme en 2017



149 nouveaux usagers en 2017



Une enquête¹ menée en collaboration avec l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP) nous apporte quelques informations intéressantes sur le profil de notre clientèle. 89 usagers de Zone Bleue ont répondu seul et anonymement à un questionnaire en novembre 2016. L'exercice a été reconduit en novembre 2017 et le sera chaque année, ce qui nous permettra de dégager des tendances et de cerner l'évolution de la clientèle, des demandes et des situations de vie. Malheureusement, les données 2017 n'étant pas encore disponibles au moment de la rédaction de notre rapport d'activité, nous nous contenterons de ressortir ici quelques données 2016, le rapport complet étant disponible sur le site internet de l'IUMSP.

La moyenne d'âge des usagers ayant répondu au questionnaire se monte à 40 ans, avec un minimum à 24 ans et un maximum à 59 ans. Près des 3/4 d'entre eux sont de nationalité suisse. Ils viennent quotidiennement à Zone Bleue pour 20.2% d'entre eux et entre 1 et plusieurs fois par semaine pour 48.3%.

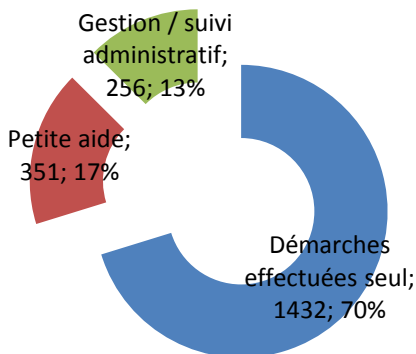
82% des usagers participant vivent du revenu d'insertion ou de prestations de l'assurance invalidité, tandis que 15.7% disent travailler, toutes durées et taux d'occupation confondus.

Si 2/3 de nos usagers affirment avoir 1 domicile fixe, **près d'1/4 sont sans domicile fixe** (le solde étant à ce moment-là en institution, à l'hôpital ou n'ayant pas répondu à la question). **Parmi les personnes se déclarant sans domicile fixe, 25.3% d'entre elles le sont depuis plus de 5 ans et 16.5% depuis plus de 10 ans.**

¹ Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Pointage annuel du profil des usagères et usagers des centres à bas seuil d'accès du canton de Vaud : PAPU 2016, raison de santé 281

2'039 démarches administratives en 2017

8.37 par jour

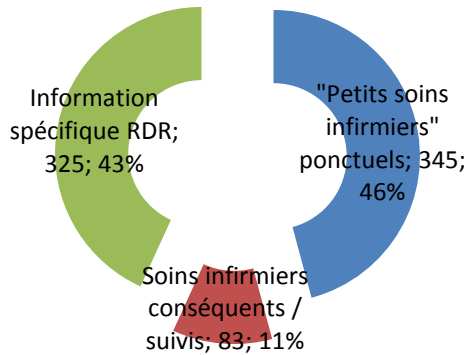


L'ouverture de bureaux de l'Office des curatelles et tutelles professionnelles à Yverdon a permis une amélioration du suivi administratif et financier de certains de nos usagers. Devant la complexité des situations sur le plan relationnel, social et administratif, nous avons auparavant assumé une partie du suivi qui ne nous appartenait pas. Sur demande des curateurs, nous avons ainsi géré certains budgets pour des personnes rencontrant des difficultés de gestion financière particulièrement importantes et ne disposant pas de compte bancaire. Une plus grande proximité et une meilleure disponibilité des curateurs, ainsi qu'une caisse à Yverdon a permis de réorganiser ces suivis et de travailler différemment.

Les demandes de soutien administratif restent très nombreuses et particulièrement complexes, d'autant plus pour des personnes ne disposant pas de logement fixe. Pour quelques-uns, Zone Bleue reste la boîte aux lettres et la « centrale administrative ». Depuis quelques années, nous nous inquiétons de l'augmentation de la charge administrative qui repose sur les bénéficiaires de prestations de l'aide sociale.

753 Soins infirmiers à Zone Bleue en 2017

3.1 par jour

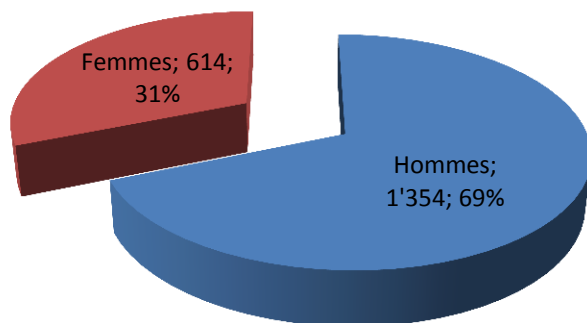


Un important travail d'information et de prévention est effectué quotidiennement. Réduction des risques liés à la consommation de substances, travail sur la santé globale, sur l'alimentation, sur la sexualité, la contraception, les maladies et infections transmissibles ou encore les traitements constituent un vaste champ d'intervention, bien plus large que les « soins techniques » qui, eux, ne représentent qu'une petite partie de notre intervention dans ce domaine.

Pour élargir l'offre et aborder le corps et la santé d'une manière différente et plus globale, nous avons introduit des huiles essentielles comme alternatives à certaines pommades et à certains médicaments. Notre infirmière propose également des massages de la main pour permettre à notre clientèle d'aborder une autre relation avec leur corps et de vivre un moment de détente et de relaxation. Ils sont très appréciés par quelques-uns de nos clients.

1'968 entretiens individuels en 2017

8.08 par jour

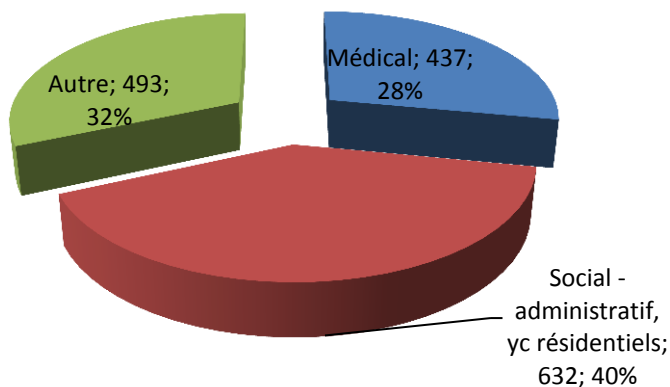


Prestations orientées vers l'extérieur – collaborations avec le réseau

1'562 Contacts intervenants

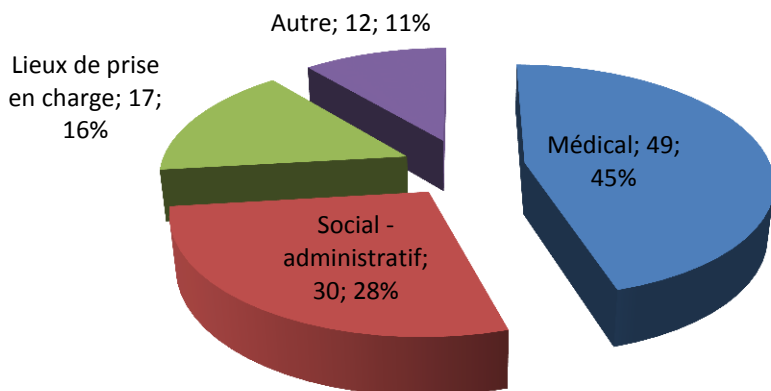
extérieurs

6.41 par jour



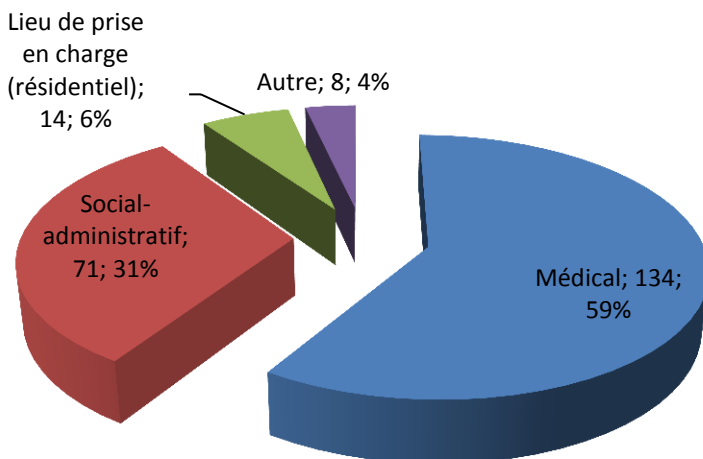
108 Accompagnements dans le réseau

2 par semaine



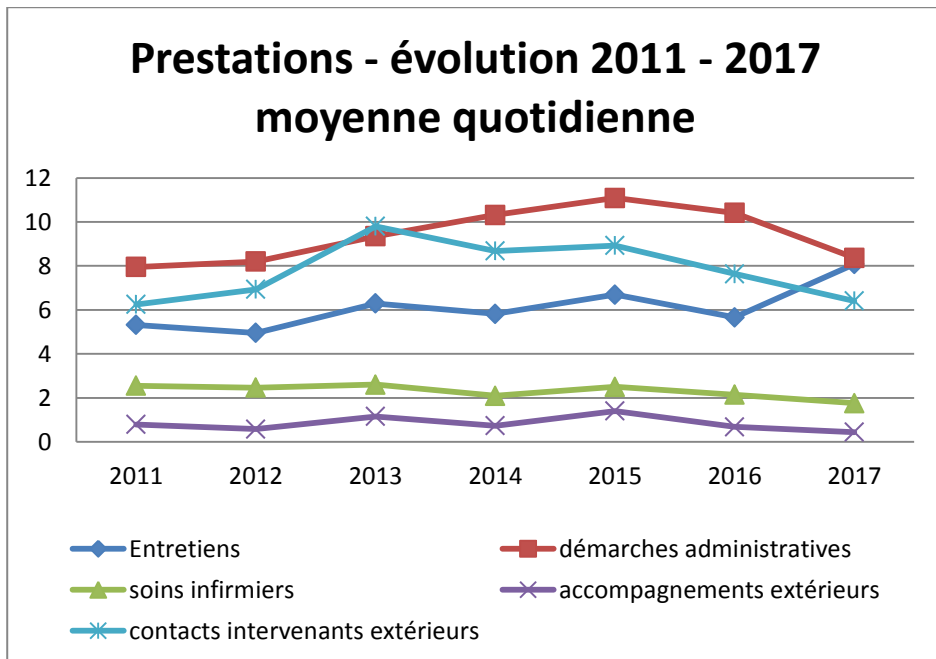
196 Orientations vers le réseau

0.93 par jour



3'167 repas servis, soit 13 par jour d'ouverture.

454 personnes ont eu recours aux prestations d'hygiène personnelle (lessives, douches et soins corporels), soit presque 2 par jour.



A l'initiative de M. Thierry Broger, directeur de la société EPONA, nous avons mis en place une **consultation vétérinaire** mensuelle, destinée à nos clients propriétaires d'animaux de compagnie. Les vétérinaires du Cabinet vétérinaire des Jordils, à Yverdon, sensibilisés par le projet et par le public cible, viennent bénévolement dans nos locaux 1 fois par mois pour prodiguer soins et conseils. En prenant soin des animaux, ils s'occupent également avec beaucoup d'attention des propriétaires. Nous observons des animaux bien soignés et bien socialisés et des propriétaires soucieux du bien-être de leur animal de compagnie, duquel ils s'occupent souvent avec plus d'attention que d'eux-mêmes.

Programme cantonal de prévention des maladies transmissibles – échange de matériel d'injection

En 20 ans de réduction des risques, nous avons vu les pratiques évoluer. Les produits consommés ont également changé au cours des années. A l'ouverture de Zone Bleue, la consommation d'héroïne par injection était la plus répandue. Une vague d'injection de cocaïne a ensuite sévi dans le milieu, avec son lot de comportements particulièrement agités voire violents et de délits liés à l'acquisition du produit, surtout dans les phases de consommation compulsives. Par la suite, l'héroïne est revenue sur le marché, qu'elle partage actuellement avec la cocaïne et bien d'autres produits.

Les « mono-consommateurs » que nous rencontrons il y a 20 ans ont laissé la place à des « pluri-consommateurs », influencés par la multitude des produits et par leur disponibilité sur le marché. Les données issues de l'enquête PAPU 2016 nous donnent une photographie de la situation en novembre 2016. *Les données pour l'ensemble du canton de Vaud sont à prendre avec précaution car la réalité des populations accueillies varie beaucoup d'un centre d'accueil à l'autre, certains s'adressant exclusivement à des personnes en situation d'addictions, d'autres à des clients en situation de grande précarité, avec ou sans consommation de stupéfiants et d'autres encore proposant des traitements.*

A côté des produits de prédilection que sont, sans grande surprise, le cannabis, l'héroïne, la cocaïne et l'alcool, un nombre non négligeable de personnes ayant participé à l'enquête déclarent avoir consommé des amphétamines et du crystal meth. Quant au crack, il a été consommé par 1 usager sur 3.

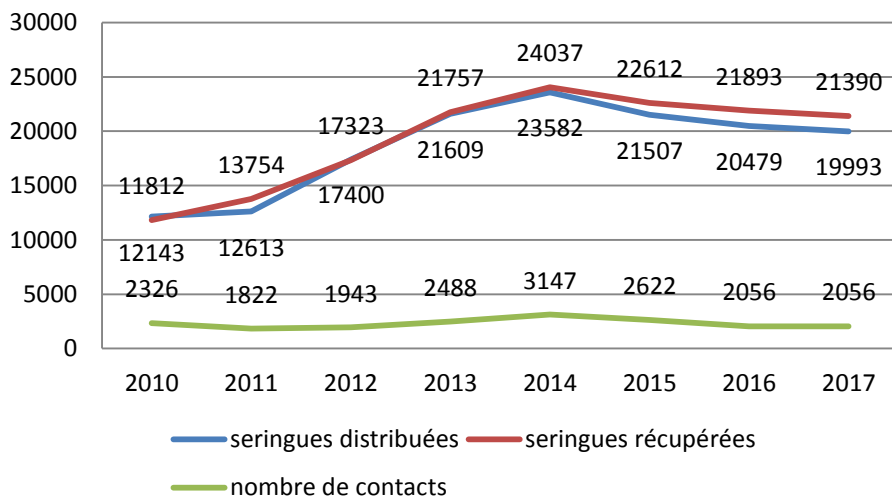
Proportion des personnes ayant consommé au moins 1 fois au cours des 30 derniers jours, par substance

Substances	Zone Bleue (sur 89 pers.)	Total Vaud (sur 277 pers.)
Cannabis	61.8%	54.5%
Alcool	59.6%	54.2%
Héroïne (seule)	64.0%	43.3%
Cocaïne (seule)	42.7%	32.1%
Benzo illégale	24.7%	20.6%
Crack	31.5%	18.1%
Méthadone illégale	9%	6.9%
Amphétamines	6.7%	6.9%
Speedball	9.0%	6.5%
Crystal meth	12.4%	5.1%
Morphine oral illégale	9.0%	4.0%
Nouveaux produits synthèse	3.4%	3.2%
Buprenorphine illégale	1.1%	0.7%

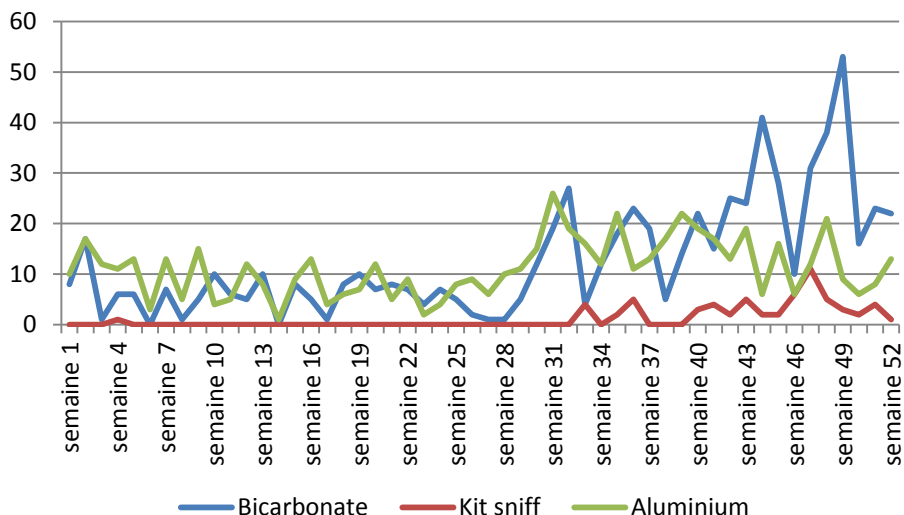
Ces quelques chiffres montrent bien la diversité des produits disponibles sur le marché, avec des spécificités régionales bien marquées. Le Nord du canton connaît une consommation de crack et de crystal meth sans aucune mesure avec le reste du canton, ce qui doit nous pousser à développer des actions de proximité, en lien avec les consommateurs régionaux et avec le marché local.

La remise de matériel d'injection est en baisse par rapport aux années précédentes, bien que restant largement supérieure aux autres régions du canton, exception faite de Lausanne. A côté de l'injection, nous avons aujourd'hui affaire à des consommateurs par inhalation, par sniff et par voie orale, qui ont parfois changé de mode de consommation ou qui alternent les modes de consommation en fonction de la disponibilité des produits sur le marché ou en fonction de leur état de santé. Là également, il s'agit pour nous d'adapter les messages, l'information et le matériel de réduction des risques en tenant compte des spécificités régionales et du moment.

Matériel d'injection - évolution 2010 - 2017



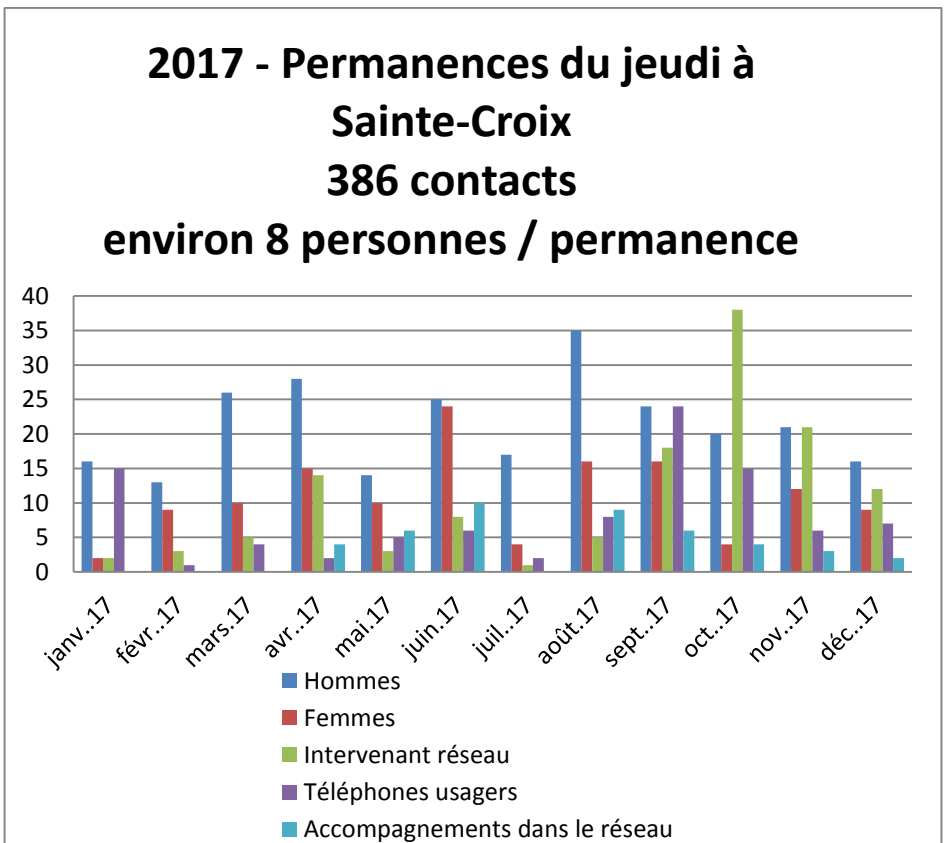
Bicarbonate - kit sniff - aluminium distribué à Zone Bleue en 2017



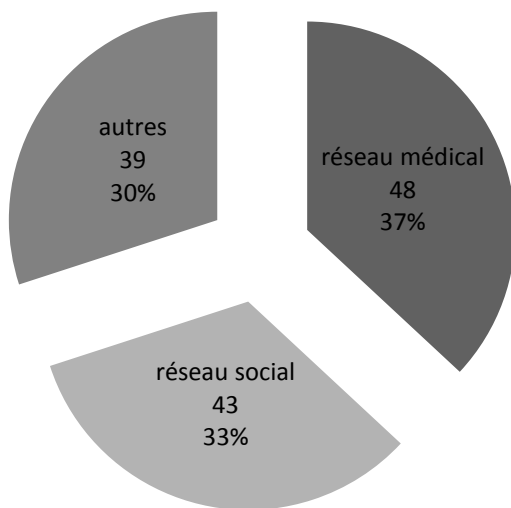
Education de proximité - Permanence à Sainte-Croix

Les permanences à Sainte-Croix ont débuté en été 2014. Elles sont largement fréquentées et répondent à un réel besoin. La première partie de la permanence se déroule dans un café de la place, où chacun peut venir sans rendez-vous, comme cela se fait au centre d'accueil à Yverdon. C'est l'occasion d'entrer en contact pour ceux qui ne connaissent pas encore, de reprendre contact pour d'autres, de venir chercher conseil et soutien ou de parler de ce que vit chacun. Deux éducateurs sont présents chaque jeudi matin. La suite de la permanence se décline en présence dans les espaces publics ou en contacts individuels, dans l'espace public, à domicile ou dans le réseau.

Un important travail de mise en lien s'opère à partir de cette permanence. Une fois encore, nous devons relever la grande précarité sociale et relationnelle dans laquelle vivent les personnes rencontrées. Le réseau médico-social existe, mais bien souvent il faut remettre du lien.



2017 - Permanences à Sainte-Croix 130 Contacts avec le réseau

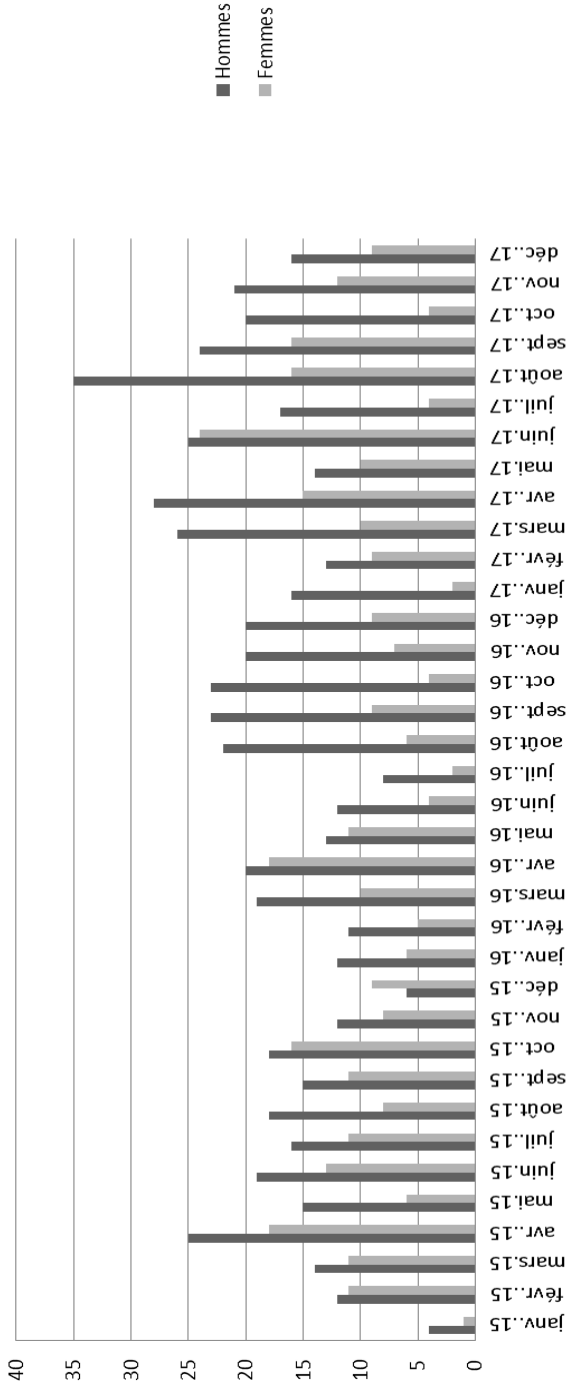


Permanences du jeudi à Sainte-Croix

305 contacts en 2015

294 contacts en 2016

386 contacts en 2017





Bilan arrêté au 31 décembre

<u>ACTIFS</u>	2017	2016
	CHF.	CHF.
ACTIFS CIRCULANTS		
TRESORERIE	57'660.08	220'234.44
Caisse	1'798.30	5'187.00
Postfinance 17-657978-3	8'113.57	18'852.07
C.S. c/privé 762247-00-1	327'41.76	179'000.77
UBS épargne 297-208080.M1R	15'006.45	17'194.60
 CREANCES RESULTANT DE PRESTATIONS DE SERVICES	 187'649.55	 35'703.20
Actifs transitoires	347'57.30	11'981.40
Subvention ARAS	141'155.00	0.00
Mandat centre de traitement	11'737.25	237'21.80
 ACTIFS IMMOBILISES		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0.00	0.00
Cuisine	0.00	0.00
 TOTAL DES ACTIFS	 245'309.63	 255'937.64
 PASSIFS	 2017	 2016
	CHF.	CHF.
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		
DETTES RESULTANT DE PRESTATIONS DE SERVICES	8'357.65	34'524.50
Créanciers divers	8'357.65	34'524.50
 CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME		
FONDS ENGAGES	46'000.00	46'000.00
Réserve pour projets futurs	26'000.00	26'000.00
Réserve pour équipements	15'000.00	15'000.00
Réserve pour 20ème anniversaire	5'000.00	5'000.00
 FONDS PROPRES	 190'951.98	 175'413.14
Capital de l'association	190'951.98	175'413.14
 TOTAL DES PASSIFS	 245'309.63	 255'937.64



**Compte de résultat pour la période
du 1^{er} janvier au 31 décembre**

PRODUITS	2017	2016
	CHF.	CHF.
Subventions SSP	521'000.00	521'000.00
Subventions des communes	141'155.00	135'922.50
Cotisations des membres	1'290.00	1'400.00
Recettes de la cafétéria	20'002.85	19'477.85
Recettes lessives	149.75	40.00
Recettes timbres	57.65	36.00
Vente seringues	110.80	0.00
Prestations de service	340.40	504.60
Dons	6'070.00	5'200.00
Indemnités formation stages	3'825.00	5'940.00
Intérêts créanciers et divers	1'269.11	1'760.89
A déduire : pertes sur repas	-30.00	-456.80
TOTAL DES PRODUITS	695'240.56	690'825.04
CHARGES	2017	2016
	CHF.	CHF.
MARCHANDISES CAFETERIA ET ANIMATION	-38'256.90	-35'077.85
Achats marchandises	-28'007.55	-21'121.60
Frais animation	-10'249.35	-8'956.25
Attribution réserve pour 20ème anniversaire	0.00	-5'000.00
FRAIS DU PERSONNEL	-557'320.35	-579'581.25
Salaires bruts	-441'448.45	-460'331.00
Charges sociales	-97'823.95	-107'676.20
Frais du personnel	-5'340.55	-9'232.55
Frais de formation	-12'707.40	-2'341.50
ENTRETIEN LOCAUX ET INSTALLATIONS	-70'382.77	-82'249.41
Loyer du centre	-45'560.00	-45'750.00
Chauffage	-3'240.00	-2'970.00
Assurances diverses	-2'179.60	-2'143.55
Energies	-2'346.25	-1'226.95
Frais de nettoyage	-1'603.90	-1'063.65
Entretien du matériel, locaux et Informatique	-14'839.42	-11'856.56
Attribution réserve pour équipements	0.00	-15'000.00
Achats matériel de soins, petites acquisitions	-490.70	-766.37
Remboursement vente seringues	-122.90	0.00
Travaux de réparation cause incendie	0.00	-30'047.73
Remboursement assurance sinistre	0.00	28'575.40
FRAIS ADMINISTRATIFS	-13'741.70	-14'137.05
Affranchissements	-611.70	-980.00
Frais AFPT	-3'113.45	-3'554.75
Téléphones	-4'293.80	-6'324.60
Frais et fournitures de bureau	-808.65	-734.75
Journaux, cotisations	-2'273.50	-214.50
Frais association	-972.00	-972.00
Frais annonces et divers	-1'404.00	-943.40
Frais bancaires	-264.60	-413.05
RESULTAT DE L'EXERCICE (- = perte)	15'538.84	-20'220.52



Résumé compte de résultat

	2017	2016
	CHF.	CHF.
TOTAL DES PRODUITS	695'240.56	690'825.04
MARCHANDISES CAFETERIA ET ANIMATION	-38'256.90	-35'077.85
FRAIS DU PERSONNEL	-557'320.35	-579'581.25
ENTRETIEN LOCAUX ET INSTALLATIONS	-70'382.77	-82'249.41
FRAIS ADMINISTRATIFS	-13'741.70	-14'137.05
RESULTAT DE L'EXERCICE (- = perte)	15'538.84	-20'220.52
PROJET DCIST		
Dispositif cantonal d'incitation et de Suivi pour les personnes Toxicodépendantes		
Produits de l'exercice	0.00	20'911.00
Charges de l'exercice	0.00	0.00
RESULTAT DE L'EXERCICE (- = perte)	15'538.84	690.48

Proposition relative à l'emploi du résultat

	2017	2016
	CHF.	CHF.
PERTES ET PROFITS AU BILAN	175'413.14	174'722.66
Résultat de l'exercice (- = perte)	15'538.84	690.48
CAPITAL DE L'ASSOCIATION, AU BILAN	190'951.98	175'413.14



Annexe

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
1 Obligations éventuelles en faveur de tiers		
1.1. Cautionnements	néant	néant
2 Actifs non disponibles		
2.1. Actifs mis en gage ou cédés	néant	néant
2.2. Actifs sous réserve de propriété	néant	néant
3 Dettes découlant de contrats de leasing	néant	néant
4 Assurance-incendie des immobilisations	150'000.00	150'000.00
Machines, installations, mobilier et véhicules		
5 Dettes envers des institutions de prévoyance	néant	15'296.15
l'association est assurée auprès de Previva, fonds de prévoyance.		
6 Dissolution de réserves	néant	néant
7 Autres indications prévues par la loi	néant	néant
Il n'est pratiqué aucune dérogation au principe d'établissement régulier des comptes		
8 Réalisation de l'évaluation du risque	oui	oui

Yverdon-les-Bains, le 3 mai 2018.

- **Remerciements**

Nous adressons nos vifs remerciements :

- Aux instances qui soutiennent financièrement notre action, à savoir
 - Le Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud,
 - Les Communes de la région qui participent au financement de Zone Bleue dans le cadre de la régionalisation de l'action sociale,
 - La Municipalité de la Ville d'Yverdon-Les-Bains,
 - Les membres de l'Association en faveur des personnes touchées par la toxicomanie (AFPT),
 - La fondation Dr. Alfred Fischer à Lausanne,
 - Les Tables Suisses,
 - M. Thierry Broger, de la Société Epona et les vétérinaires du cabinet vétérinaire des Jordils Sàrl pour les permanences vétérinaires mensuelles
 - Les Etablissements hospitaliers du Nord Vaudois et l'Hôpital Intercantonal de la Broye pour leur contribution au programme de réduction des maladies transmissibles.
- Ainsi qu'à toutes les personnes ou institutions qui nous soutiennent par leur collaboration, leurs cotisations ou leurs dons
- Au service de la Santé Publique du Canton de Vaud, au service du médecin cantonal, à la Direction du DP-CHUV et à celle du Secteur psychiatrique Nord
- Merci enfin aux collaborateurs qui savent maintenir un cadre accueillant et structurant malgré les turbulences et au comité.

Yverdon-les-Bains, mai 2018

Horaires d'ouvertures :

Lundi à vendredi de 10h30 à 16h30

Permanence à Sainte-Croix le jeudi

Tél no 079 961 30 17

**AFPT – Association en Faveur des
Personnes touchées par la Toxicomanie
Rue de Neuchâtel 4 – Case postale 58
CH – 1401 Yverdon-Les-Bains
Tél. 024/420.24.44
Fax 024/420.24.45
E-mail : zonebleue@bluewin.ch
Site internet : www.zone-bleue.ch**